

OPTIMISER SA FONCTION D'INFIRMIER COORDONNATEUR EN EHPAD OU SSIAD

Objectifs

Établir un bilan de ses représentations d'encadrant

Maîtriser le contexte législatif

Appréhender ses forces et axes de progrès dans sa fonction de cadre et conforter son assertivité

Intégrer des stratégies d'optimisation de sa pratique d'encadrant (gestion du temps, des conflits et motivation des équipes)

Développer des comportements ciblés en fonction de ses enjeux et réalités professionnelles

Optimiser ses qualités de communication pour aller vers le triptyque : bienveillance, bientraitance, bienfaisance

Programme

Identifier et analyser son style d'encadrant avec les tests de Blake et Mouton et de Hersey et Blanchard

La législation : Droit public ou droit privé les fondamentaux la loi de 2002

(CVS, droit des usagers,...)

Crédibilité et légitimité du manager

Outils de renforcement de son assertivité. Mieux se connaître pour manager avec efficacité et confort

L'encadrement d'une équipe

Stratégies perdantes/gagnantes et axes efficaces ; connaître les leviers de la motivation pour optimiser les compétences des collaborateurs

Maîtriser les clés de la communication pour valoriser les temps de communication avec les soignants

Transmissions ciblées, réunions, pauses, entretiens professionnels

Stratégie d'adaptation face à l'absentéisme, comment fidéliser le personnel ? Mettre en place une stratégie institutionnelle : tutorat, plan de formation, QVT

Public

Toute personne exerçant ou voulant exercer une fonction d'infirmier coordinateur en EHPAD

Méthodes pédagogiques

- Échanges d'expériences
- Exposés interactifs
- Mises en situation
- Exercices/tests
- Évaluation et développement du potentiel d'encadrant

Intervenant

Infirmier formateur consultant en management des organisations médicales et médico-sociales

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

inter APDHES

2 jours, 12 heures

① 17 et 18 juin 2024

② 20 et 21 novembre 2024

750 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

2.9.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :
.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :